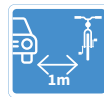


LES RÈGLES DE SÉCURITÉ

Avant de circuler seul, effectue d'abord le trajet avec un adulte et assure-toi bien auprès de lui que tu as bien compris les règles de prudence.

DISTANCES DE SÉCURITÉ

Pour ta sécurité, circule sur le côté droit de la chaussée à au moins 1 mètre du trottoir et des voitures en stationnement. Garde une distance d'au moins 1 mètre par rapport aux autres véhicules et usagers de la route.



AIRES PIÉTONNES

Tu peux rouler à vélo à condition de toujours circuler au pas.



PISTES CYCLABLES

Utilise les bandes ou pistes cyclables lorsqu'elles existent. Toutes les infos sur www.amiens.fr



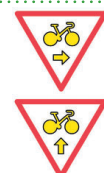
DOUBLE-SENS CYCLABLE

Le double-sens cyclable est une voie à double sens dont un sens est exclusivement réservé à la circulation des vélos. N'hésite pas à l'emprunter tout en veillant à bien respecter ta droite. Des voitures peuvent arriver en face.



TOURNE À DROITE ET VA TOUT DROIT

À certains feux et lorsque la signalisation le permet, les cyclistes sont autorisés à aller tout droit ou à tourner à gauche. Ils peuvent ainsi passer au rouge mais dans tous les cas ils doivent céder la priorité aux piétons et aux usagers de la voie sécante.



ANGLES MORTS

C'est l'espace qu'un conducteur de bus ou de camion ne peut voir, y compris dans ses rétroviseurs.

Pour ta sécurité :

- Ne jamais doubler par la droite. C'est là que l'angle mort est le plus important.
- Ne jamais s'arrêter sous le rétroviseur d'un camion ou d'un bus. Le conducteur ne peut pas te voir.
- Ne jamais doubler un bus ou un camion en train de doubler ou de manœuvrer. Le conducteur ne peut pas te voir.
- Garder ses distances à l'avant comme à l'arrière. Plus la distance entre le cycliste et le bus est importante, meilleure est la visibilité.



BON À SAVOIR

Le chemin le plus court n'est pas forcément le plus adapté ! Choisis un itinéraire sécurisé en empruntant un maximum d'aménagements cyclables.



Mars 2024 - © Ametis - Photo Adobe Firefly
Ne pas jeter sur la voie publique.

keolis
AMIENS

CONTACTS



ESPACE MOBILITÉ BUSCYCLETTE

Gare d'Amiens (Niveau inférieur)

47 place Alphonse Fiquet - 80000 AMIENS

✉ buscyclette@ametis.fr

ALLO AMETIS
09 70 82 07 22

(Tapez 4. Prix d'un appel local)

Toutes les infos sur le site internet

AMETIS.FR

Retrouvez toutes les actualités d'Ametis sur les réseaux sociaux :



ametis



Toute l'info sur
AMETIS.FR

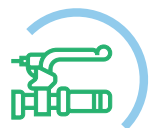


Buscyclette

LES BONS GESTES 😊



Vérifie ou fais vérifier l'état des pneumatiques. Ils doivent être gonflés et en bon état



Vérifie ou fais vérifier tes freins. Avant de partir, vérifie que ton vélo freine correctement



Lorsque tu stationnes ton vélo, pense à attacher le cadre et la roue avant à un point fixe avec un antivol solide et homologué par les assurances



BON À SAVOIR !
Protège ton vélo contre le vol grâce à un marquage Bicycode. En cas de vol, il sera retrouvé plus facilement par la police

Pour ta sécurité, respecte le code de la route. Quelques rappels :

À vélo, il est interdit de porter des écouteurs ou de téléphoner.



Indique ton changement de direction ou ton dépassement en tendant le bras.

Ne circule pas sur les trottoirs lorsque tu es à vélo. Seuls les enfants de moins de 8 ans y sont autorisés.



Pense à faire réviser ton vélo régulièrement.

BESOIN D'AIDE ?

Tu souhaites de l'aide pour :

- apprendre à faire du vélo ?
- être à l'aise à vélo en ville ?
- apprendre à entretenir ton vélo ?

Les formateurs Buscyclette sont là pour t'accompagner avec des cours particuliers seul ou en petit groupe de même niveau.

N'hésite pas à les contacter :

- formationbuscyclette@ametis.fr
- ou **06 95 18 13 28**

LES BONNES PRATIQUES

En septembre tu seras au collège et tu t'y rendras peut-être à vélo ?
Voici tous les bons conseils pour rouler en toute sécurité.

LES ÉQUIPEMENTS

OBLIGATOIRES

RECOMMANDÉS



À vélo, il faut être vu, entendu et pouvoir s'arrêter en toutes circonstances.
Porte des vêtements de couleurs claires et des accessoires voyants.

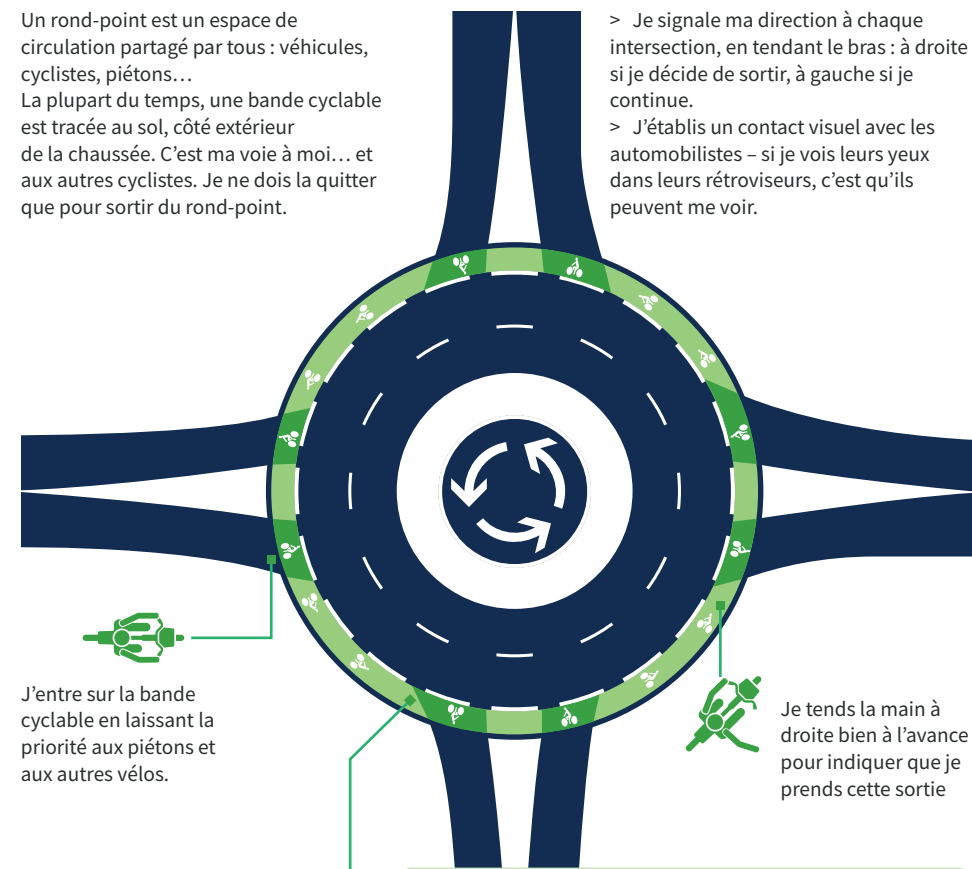
LE POINT SUR LES RONDS-POINTS

C'EST QUOI ?

Un rond-point est un espace de circulation partagé par tous : véhicules, cyclistes, piétons...
La plupart du temps, une bande cyclable est tracée au sol, côté extérieur de la chaussée. C'est ma voie à moi... et aux autres cyclistes. Je ne dois la quitter que pour sortir du rond-point.

QUE FAIRE ?

> Je signale ma direction à chaque intersection, en tendant le bras : à droite si je décide de sortir, à gauche si je continue.
> J'établis un contact visuel avec les automobilistes – si je vois leurs yeux dans leurs rétroviseurs, c'est qu'ils peuvent me voir.



J'entre sur la bande cyclable en laissant la priorité aux piétons et aux autres vélos.

Je tends la main à droite bien à l'avance pour indiquer que je prends cette sortie

MINI-QUIZ

Je veux prendre la 3^{ème} sortie d'un rond-point à vélo. Je dois :

- A. rouler sur la voie intérieure comme les voitures et agiter frénétiquement le bras droit avant de sortir – en croisant les doigts
- B. rouler à l'extérieur du rond-point sur la bande cyclable dans le sens le plus court vers ma sortie, même à contresens – privilège du cycliste
- C. rouler à l'extérieur du rond-point sur la bande cyclable et me servir de mes bras pour indiquer mes directions

Réponse : C – ça aussi, tu le savais déjà ?